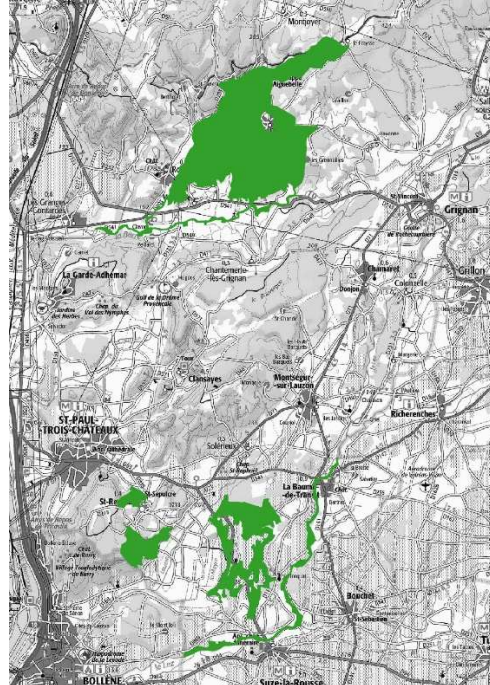


Site Natura 2000 « Sables du Tricastin »

Le périmètre du site Natura 2000 « Sables du Tricastin » a récemment évolué afin de prendre en compte les évolutions locales de l'urbanisme et d'englober des enjeux environnementaux forts. Il concerne maintenant 8 communes et s'étend sur une superficie de 1 964 ha, divisé en deux secteurs :

- au nord une zone de transition entre les coteaux du Tricastin et la plaine alluviale de la Berre avec les communes de Réauville, Valaurie, Roussas et Chantemerle-lès-Grignan ;
- au sud une zone vallonnée entre les plaines alluviales du Lez et du Lauzon sur les communes de Saint-Restitut, Suze-la-Rousse, La Baume-de-Transit et Bouchet.



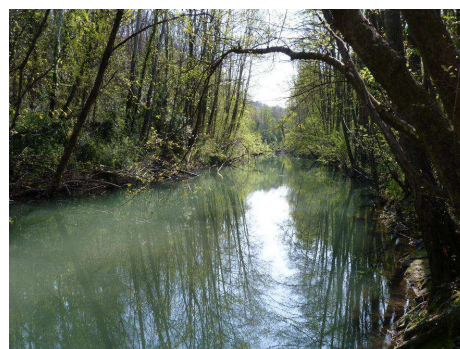
Périmètre site Natura 2000
« Sables du Tricastin »

Le site comprend des milieux naturels remarquables abritant une biodiversité d'une grande richesse. Parmi ces habitats naturels, on peut notamment remarquer :

- Les pelouses sur sables calcaires abritant une flore rare et fragile ;
- Les dunes sableuses intérieures abritant la Loeflingie d'Espagne*, plante protégée extrêmement rare ;
- Des milieux humides abritant le rare pélobate cultripède* : le fragile étang Saint-Louis, la mare temporaire de la Glacière, les ravins des Temples et du Gournier, les marais de la Teyssonnière ;
- Les ripisylves, cordons boisés le long des cours d'eau, rendant de nombreux services, tant à la faune et la flore qu'à l'homme (filtration de l'eau, contrôle de l'érosion, régulation des crues) et sous forte pression actuellement.



Pelouse sableuse



Cours d'eau et sa ripisylve



Milieux humides (prairie, mare...)

Cette mosaïque d'habitats est très favorable au développement d'une biodiversité riche comptant de nombreuses espèces d'intérêt communautaire parmi lesquelles de nombreuses chauves-souris. Ces dernières trouvent des gîtes dans le milieu bâti et profitent de la mosaïque d'habitats naturels environnant pour se déplacer et se nourrir. Le site Natura 2000 accueille ainsi une colonie d'environ 7 000 minioptères de Schreibers* et 1 000 grands murins et plusieurs colonies de murins à oreilles échancrées.



Loeflingie d'Espagne



Pélobate cultripède



Minioptères de Schreibers

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Natura 2000 est un réseau de sites naturels européens qui vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats considérés d'intérêt communautaire, c'est-à-dire menacés ou remarquables sur le territoire européen. L'objectif de cette démarche européenne est double :

- Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire ;
- Maintien des activités humaines en fonction des exigences économiques, sociales et culturelles.

Le réseau Natura 2000 en Europe couvre 18% de la surface terrestre de l'Union Européenne. En France, il couvre 13% de la surface terrestre métropolitaine française, pour 1 564 sites (terrestres).

Une démarche basée sur la concertation et le volontariat

Afin de s'adapter aux particularités locales, la démarche Natura 2000 associe les représentants des acteurs locaux (élus locaux, représentant des usagers, propriétaires, agriculteurs...) aux réflexions de gestion. Ces acteurs sont réunis une fois par an lors du Comité de Pilotage (COFIL) qui permet de faire un bilan sur l'année écoulée et de fixer les actions prévues pour l'année suivante, en cohérence avec le Document d'Objectif du site.



Concertation locale

En accord avec ce principe de prise en compte des problématiques locales au plus proche des acteurs, la gestion de sites Natura 2000 repose sur des actions contractuelles et volontaires, c'est-à-dire que chaque propriétaire peut décider de mener des actions dans ses parcelles.

Evaluation des incidences

S'appuyant sur le principe de précaution, la Directive Européenne instituant Natura 2000 demande une évaluation des incidences afin de s'assurer qu'aucun projet (*par exemple : documents d'urbanisme, travaux relevant de la loi sur l'eau, manifestations sportives, création de route forestière...*) n'affecte de façon notable les habitats naturels et les espèces présentes sur un site Natura 2000. L'évaluation des incidences est le seul outil réglementaire relevant de la démarche Natura 2000. Les listes des activités ou projets soumis à évaluations d'incidences sont répertoriées dans différents arrêtés administratifs

Pour toute question relative à la gestion des espaces naturels ou à la prise en compte de la biodiversité de votre territoire, n'hésitez pas à contacter les animateurs Natura 2000 du site :

Vincent RAYMOND : vincent.raymond@cen-rhonealpes.fr 07 61 67 32 20

Stéphane VINCENT : stephane.vincent@lpo.fr 04 75 57 32 39

Pierre-Guy JOANDEL : pierre-guy.joandel@lpo.fr 06 20 94 39 79

